

ANNEXE 1

L'ENGAGEMENT

En tant qu'administrateur.trice de Compétence Culture, motivé.e par le bien-être de l'ensemble des membres et de la clientèle, et du secteur culturel je,, reconnais :

1. que je participerai activement aux assemblées du conseil d'administration ;
2. que je suis imputable pour l'ensemble des activités de Compétence Culture face aux gouvernements, aux membres, à la clientèle et au secteur culturel de même qu'à la population en général ;
3. que je m'engage à signer le Code de déontologie et d'éthique des administrateurs ;
4. que je respecterai les politiques du conseil d'administration ;
5. que je suis solidaire de l'équipe dans ses décisions et ses actions ;
6. que je suis conscient que ma loyauté et ma solidarité vont au-delà des intérêts de mon secteur d'activités;
7. que je fais la différence entre mon rôle d'administrateur.trice et mon rôle d'utilisateur.trice de services de Compétence Culture ;
8. qu'en tant que membre du conseil, je collabore à l'élaboration des fins organisationnelles sans m'impliquer dans l'opérationnalisation de celles-ci ;
9. qu'avant de prendre une décision, je m'assure de pouvoir prendre la meilleure décision en plaçant les choses en perspective ;
10. que j'assume mon rôle de surveillance de l'organisation avec intégrité et en me basant sur des rapports fiables ;
11. que je soutiens la personne à la présidence dans son rôle ;
12. que je reconnais la place de la personne à la direction générale et du personnel dans l'organisation, et ce, selon la structure et le lien hiérarchique établis selon l'organigramme ;
13. que le rôle de la place de la personne à la direction générale est clairement défini, qu'elle est imputable des opérations et que mes attentes d'administrateur.trice soient connues ;
14. que je m'assure que la place de la personne à la direction générale agit avec compétence, dans le respect des politiques d'encadrement ;
15. que le conseil procède régulièrement à l'évaluation de la contribution de chacun de ses administrateurs.trices et de celle de la personne à la direction générale ;
16. que l'évaluation des risques est fondamentale et qu'il faut prendre les mesures nécessaires ;
17. que je participerai aux sessions de formation prévues par le conseil, afin d'améliorer mon développement et mes connaissances en matière relevant de la gouvernance.

Et j'ai signé à : _____

Ce : _____

Signature : _____

Le document devra être signé annuellement, et ce, lors de la première rencontre du conseil d'administration tenue après l'assemblée générale annuelle.